

PROJET ÉDUCATIF 2020/2026



SOCIALES

Bien vivre ensemble dans le respect.

Échange et communication avec les familles.

Mixité : sociale, intergénérationnelle, garçons/filles...

Partage, tolérance et solidarités.

Acceptation des différences et accueil du handicap.

À l'attention des familles :

- > accès large de nos services
- > valorisation de la parentalité

Apprentissage de la vie en collectivité.

Respect des autres, des règles et «notion d'engagement». Développer les valeurs citoyennes.

Ouverture d'esprit et communication positive.

TERRITORIALES

Partons à la découverte de nos communes.

Développement de l'esprit

citoyen et implication dans les évènements locaux : fêtes, vie associative...

Connaissance et respect de notre environnement, de la nature et des bienfaits de l'activité physique.

CULTURELLES

Développement de l'expression culturelle et artistique des enfants : éveil musical, livres...

Favoriser la culture dès le plus jeune âge.

Découverte du patrimoine local proche.

Partage et échanges culturels.

ÉDUCATIVES

« Apprendre » à jouer ensemble.

Droit à la déconnexion

(écrans, portables...).

Valorisation des temps ludiques, de loisirs. Développement de l'expression culturelle et artistique des enfants : éveil musical, livres...

L'enfant « Acteur », « Auteur » de ses loisirs.

Notion de projet de jeunes.

Développement de la responsabilisation et de l'autonomie, choix laissés à l'enfant.

Droit de rêver, imaginer, se poser, se reposer...

Prise en compte des besoins des mineurs :







Besoin de réalisation

valeurs, autonomie, créativité...

Besoin d'être reconnu

écoute, respect, confiance...

Besoin d'appartenir à un collectif :

vivre ensemble, s'intégrer, s'exprimer...

Besoin d'être en sécurité :

physique, psychologique, affective...

Besoins physiques:

être actif, se défouler, explorer...

Besoins physiologiques

1. L'accueil de la Petite Enfance (- de 6 ans)

Une attention particulière est portée sur le respect des besoins, du rythme, de la chronobiologie et des capacités spécifiques des – de 6 ans, en valorisant notamment les temps d'accueil, de séparation, d'adaptation, ainsi que le bien-être et les échanges avec les enfants et les familles. Les professionnels sont garants de la mise en place d'une relation sécurisante avec les familles et les enfants.

Le respect, la tolérance, le choix laissé aux enfants, la liberté de découverte et d'expériences dans un cadre sécurisé seront priorisés.

2. L'accueil des pré-ados (11/17 ans)

Une attention particulière est portée sur l'élaboration des projets pédagogiques spécifiques respectant les besoins, les rythmes et les attentes des jeunes et notamment l'accompagnement des mineurs dans leurs projets.

L'accès, la découverte et la prévention à l'usage du numérique et au développement de l'esprit critique seront des axes particulièrement développés.

3 Mesures prises par la Communauté de communes pour être informé des conditions de déroulement du Projet Éducatif :

Le président, la vice-présidente à l'Action sociale, la commission Enfance, la direction du service Petite enfance-Enfance et la direction de l'Action sociale ont pour rôle d'évaluer le respect du projet éducatif dans chaque structure. La direction des services concernés valide le projet pédagogique de chaque structure et, avec les directeurs de structures, valident les actions ou projets d'animation en amont.

Un suivi et des évaluations régulières par les élus et la direction des services concernés sont effectués, à partir des échanges et des évaluations avec les équipes, les familles et les enfants, afin de garantir la qualité des services et le respect du présent Projet éducatif et des objectifs généraux.